

«Une affaire de gène» au Dies 2004

Comment trouver le juste équilibre entre respect de la sphère privée et intérêt collectif? Pour tenter de répondre à cette question, posée depuis toujours et dans toutes les civilisations, l'Université a choisi de mettre sur pied un procès fictif à l'occasion du Dies academicus 2004.

L'événement, élaboré par la Passerelle Science-Cité, se tiendra le samedi 5 juin 2004 dans les murs du Palais de justice. Juristes, avocats, mais aussi experts scientifiques venus d'horizons académiques très différents se pencheront le temps d'une journée et au fil de plaidoiries passionnées sur le cas de Julien, un jeune

homme qui apprend suite à un test de dépistage génétique que son père n'est pas celui qu'il croit. Profondément traumatisé, il décide dès lors de poursuivre en justice le médecin indiscret responsable de ce drame familial.

Fictive, mais totalement crédible, «Une affaire de gène» permettra de faire le point en public sur un certain nombre de questions essentielles pour l'avenir de nos sociétés: la sphère privée doit-elle à tout prix être défendue? Jusqu'où peut-on favoriser l'intérêt collectif? Les avancées médicales peuvent-elles mettre en danger l'individu? Comment définir des règles cohé-

rentes pour l'utilisation des découvertes de la recherche fondamentale? Comment délimiter la notion de sphère privée dans un domaine aussi particulier que la génétique?

Un vaste débat de société, qui permettra de mettre idéalement en évidence la diversité et la complémentarité des savoirs qui font la richesse de l'Université, tout en dressant un pont ludique entre l'Académie et la cité.

Renseignements: Passerelle Science-Cité:
10 av. Jules-Crosnier, CH-1206 Genève.
Tél. 022/379 51 94, Fax 022/347 25 89.
info@science-cite.ch

Suisse-Europe: accord sur la recherche

Après la conclusion positive des négociations bilatérales, le nouvel accord sur la recherche entre la Suisse et l'Union européenne (UE), signé le 27 novembre, devrait entrer en vigueur dès le 1er janvier 2004. Les chercheurs suisses peuvent ainsi participer à des projets du 6e programme-cadre financés par la Commission européenne aux mêmes conditions que leurs partenaires des pays membres de l'UE. Grâce à cet accord, la Suisse devrait passer du statut de «pays tiers», qu'elle occupe depuis 1992, à celui de «pays associé». Les chercheurs helvétiques partenaires d'un projet européen ne devront plus demander séparément aux autorités fédérales le financement de leur participation. Les subventions qu'ils toucheront viendront désormais directement de la Commission européenne. Ils pourront également devenir coordinateurs de projets de recherche et plusieurs restrictions qui existaient jusqu'à maintenant sont supprimées. La Suisse contribuera chaque année, de 2004 à 2006, au budget de l'UE pour la recherche. Calculée sur la base du produit intérieur brut, cette somme s'élèvera pour 2004 à 210 millions de francs.

Renseignements:
www.bb.admin.ch/html/pages/amt-f.html

Le RUIG lance son appel d'offres 2004

Le Réseau universitaire international de Genève (RUIG), passerelle entre l'Université et les organisations internationales basées dans le canton, lance son quatrième appel d'offres. Il invite tous les chercheurs à déposer des projets d'ici au 7 avril 2004. Deux séances d'information sont prévues, le 5 novembre (en français) et le 12 novembre (en anglais) à 18h au siège de la fondation. Pour l'année 2003, le RUIG a adopté sept projets, conçus par des équipes composées de collaborateurs de l'Université de Genève, de l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI), de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) et d'autres universités suisses, en partenariat avec des organisations internationales. Deux millions de francs ont ainsi été alloués à des programmes traitant de thématiques allant du marché du travail aux changements climatiques, en passant par la globalisation et la maltraitance des personnes âgées.

L'ensemble des règlements et des procédures applicables figure sous: www.ruig-gian.org.
Renseignements: Randall Harbour, secrétaire exécutif, RUIG. Tél: 022/734 67 80, e-mail: harbour@ruig-gian.org

«Integral» souffle sa première bougie

Cela fait un an que le satellite européen Integral est en orbite autour de la Terre et que le centre de contrôle ISCD à Ecogia, près de Versoix, traite toutes ses mesures. Integral est un télescope spatial d'un genre particulier, puisqu'il voit l'univers dans le domaine du rayonnement X et gamma, c'est-à-dire celui des photons de très haute énergie. A l'occasion de son premier anniversaire, 78 articles scientifiques rédigés à partir de ses données ont été publiés en

novembre dans une édition spéciale de la revue *Astronomy and Astrophysics*. Un des résultats les plus spectaculaires, outre quelques trous noirs capricieux et autres sursauts gamma, est la découverte d'un astre d'un type nouveau. Il s'agit probablement de trous noirs ou d'étoiles à neutrons entourés par un cocon de gaz et de poussières très dense et dont les dimensions ne dépassent pas l'orbite de la Terre.

Renseignements: <http://iscd.unige.ch/>.

Stuart Edelstein, chevalier de la Légion d'honneur

C'est des mains du Premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, que Stuart Edelstein, professeur de biochimie à l'Université de Genève, a reçu fin novembre la médaille de la Légion d'honneur. Devenu chevalier de l'ordre prestigieux, le chercheur voit ainsi récompensé un parcours scientifique complet et exemplaire. D'origine américaine et détenteur d'un passeport suisse depuis peu, il est un des rares ressortissants helvétiques à recevoir ce titre. Stuart Edelstein est venu en Europe pour la première fois en 1967, lorsqu'il a suivi un post-doc à l'Institut Pasteur en France, sous la direction de Jacques Monod, qui venait de recevoir son prix Nobel de physiologie et de médecine en 1965. Il a encore exercé durant deux années académiques comme professeur associé à l'Université de Paris dans les années 80, avant d'être nommé professeur ordinaire à l'Université de Genève en 1986. Le chercheur est également membre de nombreuses institutions prestigieuses comme l'Académie des sciences de l'Institut de France et le Collège de France. Ses travaux portent sur l'hémoglobine, les récepteurs de la nicotine et les bases moléculaires de l'anémie falciforme, une mutation de l'hémoglobine qui constitue l'une des premières maladies génétiques à avoir été étudiées.

MaNEP, pôle d'attraction pour cerveaux étrangers

La réputation du pôle national de recherche MaNEP, dont la maison mère est l'Université de Genève, dépasse aujourd'hui les frontières helvétiques. Le pôle, qui se profile comme un des principaux centres mondiaux en matière d'investigation des propriétés fondamentales des nouveaux matériaux, vient en effet d'attirer cinq chercheurs de l'Université de Groningen, aux Pays-Bas: le professeur Dirk van der Marel, l'ingénieur Cor Bos, le doctorant Fabrizio Carbone et les postdoctorants Alexey Kuzmenko et Hajo Molegraaf. Quelques semaines avant leur départ, ces chercheurs, qui viennent renforcer les compétences de l'équipe existante, avaient découvert un nouvel état de la matière, connu sous l'appellation d'«état quantique critique».

www.manep.ch

Le Conseil de l'Université nouveau est arrivé

En accord avec la nouvelle loi sur l'Université entrée en vigueur le 1er octobre, le Conseil de l'Université a été créé. Sa composition et ses compétences ont été élargies puisqu'il remplace désormais l'ancien Conseil de l'Université et le Conseil académique. Présidé par Roger Mayou, il comprend 21 membres, dont 6 sont des représentants des autorités politiques et son président est nommé par le

Conseil d'Etat. Les autres (7 membres du corps professoral, 3 collaborateurs de la recherche, 2 représentants des étudiants et 2 du personnel administratif et technique) ont été élus par leurs pairs. Ces membres siègent au sein de trois entités créées par la nouvelle loi: la Commission d'éthique, la Commission de la liberté académique et la Commission de suivi de la Convention d'objectifs. Les compé-

tences du Conseil de l'Université s'inscrivent en miroir de celles du Rectorat. Il approuve ou rejette la Convention d'objectifs et le plan financier qui lui est attaché. Il approuve ou rejette le budget de l'Université. Il est par ailleurs habilité à se prononcer sur la création de filières de formation et le contrôle des prestations à des tiers.

www.unige.ch/conseil

Nouveaux Pôles de recherche nationaux: Genève est sur les rangs

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) a lancé cet automne un concours pour les futurs Pôles de recherche nationaux réservés aux sciences humaines et sociales (SHS). Il y a trois ans, la Confédération avait attribué 14 PNR, avec pour objectif de «renforcer la position de la Suisse dans des domaines scientifiques stratégiques», en mettant en réseau les ressources des hautes écoles du pays. L'Université de Genève a été choisie comme institution hôte de deux d'entre eux: le Pôle MaNEP, en physique des nouveaux matériaux, et le Pôle *Frontiers in Genetics*, en génomique. Elle vise maintenant à être l'institution hôte

pour au moins un des nouveaux PRN. Le rectorat a déjà réuni à deux reprises les doyens et les chercheurs des facultés. Ces réunions ont permis de dégager des potentiels de collaborations interfacultaires et interdisciplinaires à la hauteur des ambitions affichées par les PRN. Ces derniers seront au nombre de 4 ou 5 et disposeront de 30 millions de francs durant les trois premières années. Leur attribution définitive est prévue fin 2004 et les programmes de recherche devraient démarrer en 2005.

Contact: Claus Haessig, claus.haessig@rektorat.unige.ch
www.bbw.admin.ch/html/pages/forschung/nfs-f.html